



Bulletin municipal annuel
Décembre 2023 – Edition N°4

Sommaire

Le mot du maire	page 2
Adresses utiles et vie pratique	pages 3 à 8
Déchetteries & collecte de déchets	pages 9 à 11
Les associations	page 12
Les moments de partage	pages 13 à 19
Devoir de mémoire	page 20
Les grands projets	page 21
Messages des associations	pages 22 à 27
Le Carnet – Etat Civil	page 28
Le budget 2023	pages 29 et 30

Directeur de la publication : M. Philippe FOURNIÉ – Maire.

Le mot du maire

Chères saint-Aignanaises, chers Saint-Aignanais



Vous le constaterez dans les pages de notre bulletin municipal annuel, la commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.

Les réalisations de 2023 :

- Les éclairages publics sont tous passés au LED
- L'ancienne mairie est en cours de restauration, nous souhaitons mettre en location les quatre appartements au début de l'été 2024.
- Le complexe ludique et sportif est enfin opérationnel.
- Le bar associatif « Lou Bragayrac » a vu le jour en mai.
- La fibre optique couvre toute la commune ; je vous encourage à vous raccorder rapidement car le réseau cuivre devrait disparaître plus vite que prévu.
- L'antenne relais pour le réseau téléphonique est enfin en cours de construction.

Les futurs projets :

- Le chemin des écoliers entre Saint-Aignan et Castelferrus
- L'aménagement de la place entre le foyer rural et la mairie
- La création d'un local multi-service à l'ancien local des chasseurs

Une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien ainsi que les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, Nathalie, Jérôme et Guillaume, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service des habitants.

Le dynamisme d'un village se mesure également à celui de ses associations. Je veux parler de tous les bénévoles qui œuvrent pour faire de notre village un lieu attrayant où l'on se sent bien.

Au nom de la municipalité, j'adresse mes chaleureux remerciements à tous ceux qui ont permis l'organisation des manifestations, et à tous ceux qui participent à la vie du village.

Notre équipe est à votre service et à votre disposition, n'hésitez pas à venir à notre rencontre !

Je m'adresse enfin à chacune et chacun d'entre vous pour vous présenter mes chaleureux vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Ce sera un plaisir pour mon équipe et moi-même de vous retrouver lors des manifestations et évènements de notre commune.

Bonne année 2024

Votre Maire
Philippe FOURNIÉ

Adresses utiles & vie pratique

Santé – secours

Pompiers : 18

Urgence médicale : 15

Médecin de garde : 3966



Un défibrillateur externe automatisé est placé sous le porche à l'entrée de la mairie. Il est prêt à être utilisé pour toute situation d'urgence sur la commune.

Gendarmerie : 17 – En cas de besoin, n'hésitez pas à composer le 17 ou appeler la mairie.

Violences faites aux femmes - 3919



Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est désormais accessible 24h/24 et 7 jours sur 7. La plateforme d'écoute des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles est joignable sans interruption depuis le 30 août 2021.

Enfance en danger – appeler le 119

Qui peut appeler ?



Les enfants et les adolescents

Les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-mêmes ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.

Les adultes

Les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...

Prévention suicide - 3114



Ce nouveau service proposé à l'ensemble de la population est assuré par **des professionnels de soins, infirmiers ou psychologues, spécifiquement formés à des missions d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'intervention, au sein de centres de réponse régionaux organisés par des établissements de santé.**

Adresses utiles & vie pratique

La maison des adolescents et des jeunes adultes

The infographic is divided into two main sections:

Left Section: Features a large yellow graphic with the text "LA MAISON DES JEUNES ADOS" overlaid on a stylized background of people. Below this is a drawing of a person sitting cross-legged, looking thoughtful, surrounded by icons like a cloud, a red circle, gender symbols, and a heart. A box contains the text:

La Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes :
Vous accueille, vous écoute, vous accompagne et vous oriente...

Contact : La Maison des Ados 82
312 boulevard Montauriol 82000 MONTAUBAN
05 63 63 72 95 - www.mda82.com
[Maison des Ados 82](https://www.facebook.com/Maison-des-Ados-82)

Right Section: Shows a corkboard with various notes about opening hours and services. It includes:

- Horaires:
 - Lundi à Vendredi: 16h à 18h30
 - Mardi: 12h à 18h30
 - Mardi: 10h à 17h sur RDV
 - Samedi: 10h à 17h
- Accueil sans rendez-vous le mercredi de 14h à 17h
- Consultations spécifiques et gratuites sur rendez-vous

Below the corkboard is a map showing the location of the MDA between the University and Clinique Cave, with bus route C and G stops indicated.

Des professionnels de la MDA vous accueillent également à MOISSAC et à SAINT ANTONIN.
Plus de renseignements en contactant le secrétariat au 05.63.63.72.95 (plaquettes dédiées)

FINANCEURS: Grand Montauban, ARS, Epice 82, etc.
PARTENAIRES: Epice 82, etc.

Cyber harcèlement – 3018 Un numéro gratuit et une application

Le dispositif d'écoute des victimes de harcèlement en ligne et de violences numériques a été renforcé. Il est désormais accessible 7 jours sur 7 de 9 h à 23 h. L'application permet de dialoguer facilement par tchat avec les professionnels du numéro national 3018 et de stocker des preuves du harcèlement vécu par la jeune victime.

Services sociaux – Assistante sociale

CCAS (Centre Communale d'Action Sociale de Castelsarrasin)
Place de la liberté 82100 Castelsarrasin
Tél. 05 63 32 75 02

Centre Social Départemental
22, rue de la mouline 82100 Castelsarrasin
Tél. 05 63 32 51 45

Administration et fiscalité



France Service Saint- Nicolas de la Grave

Adresse et contact

Place du château
82210 Saint Nicolas de la Grave
05 63 04 18 71
franceservices@ville-stnicolas82.fr

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Formés par la Caf, les conseillers des France Services vous accompagnent également dans vos démarches avec la Caf

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
	9h – 12 h 13h 30 – 17 h			9h – 12 h Fermé l'après-midi

Conseiller itinérant numérique



Afin de faciliter la transition numérique, l'état a mis en place les services d'un conseiller numérique itinérant auprès des communes et ce jusqu'en octobre 2023. La communauté de communes Terres des Confluences a décidé de maintenir le dispositif gratuitement pour les communes et les habitants.

En 2024, les interventions sur Saint-Aignan auront lieu **un jeudi matin par mois** mais il sera aussi possible d'aller dans n'importe quel village du territoire.

N'hésitez pas à profiter de ce service en contactant notre conseillère numérique : Sarah BRIAUT 06 76 84 11 12.

Panneau pocket

Un outil de communication simple, rapide et gratuit mis en place par la communauté de commune pour être alerté en temps réel sur les évènements du territoire.

OFFERT PAR VOTRE Mairie

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PanneauPocket



Pour être INFORMÉ PRÉVENU ET ALERTÉ des événements locaux de l'actualité de la Commune, des informations de coupures réseaux, alertes météo et bien plus encore.

Available on App Store Google Play AppGallery

Découvrez l'application panneau pocket pour être rapidement informé des évènements sur le territoire de la communauté de communes.

Comment ça marche ?

- Télécharger l'application sur www.panneaupocket.fr
- Sélectionner le département puis le territoire.
- Mettre Saint-Aignan 82100 ou Terre des Confluences en favoris.

Recensement



Répondre au recensement c'est utile pour construire demain !

Le recensement démarre le 18 janvier 2024

A quoi sert le recensement ?

- Dénombrer la population résidant en France
- Estimer le nombre de logements
- Connaitre les principales caractéristiques de la population et des ménages (sexe- âge – activité – profession...)
- Déterminer les besoins de la population en équipements collectifs.

Répondre au recensement est donc utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet : le-recensement-et-moi.fr

Site de la centrale de Golfech

La commune de Saint-Aignan se situant dans le périmètre de sécurité de la centrale nucléaire de Golfech, une nouvelle distribution de comprimés d'iode aura lieu en 2024. Nous rappelons que les comprimés d'iode sont à la disposition des habitants du secteur dans les pharmacies sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

Les sites d'information :

Préfecture de Tarn-et-Garonne : www.tarn-et-garonne.gouv.fr

Centrale nucléaire EDF DE Golfech : www.edf.fr/golfech

Commission locale d'information : www.cligolfech.org

Hébergement – gîte

Le chat perché



Chantal et Michel Roy proposent un gîte de tourisme labellisé 3 clés pouvant accueillir de 2 à 8 personnes.

Contact

Tél. 05 63 95 41 38

Mail : lechatperche82@orange.fr

Balades ludiques pour les petits et les grands

Comment découvrir Saint-Aignan en s'amusant : www.RANDOLAND.FR

Découvrez aussi le circuit des 3 lacs

Brochures papier disponible à la mairie

Adresses utiles & Vie pratique

Salle des fêtes

La location de la salle des fêtes est exclusivement réservée aux habitants du village.
Tarif de la location : 180 € pour l'évènement. Caution : 400 €.

Dépôt de livres

- Le bibliobus départemental approvisionne régulièrement la mairie en livres. Ces ouvrages sont à la disposition des lecteurs aux heures d'ouverture de la mairie.
- La boîte à lire est également source de lecture. Elle se trouve tout près du foyer



Mobilité



La région Occitanie développe son réseau de cars pour faciliter la mobilité. La ligne 802 passe désormais par Saint-Aignan pour rejoindre Castelsarrasin ou Valence d'Agen. L'arrêt de car est situé avec celui des bus scolaires. Les horaires sont affichés, une plaquette est également disponible à la mairie.

Toutes les infos sur : www.mestrajets.lio.laregion.fr

En 2024, la région Occitanie proposera un train à 1€ le 1er week-end de chaque mois

Rézo Pouce



Rézo pouce ou « l'auto-stop entre voisins ». Une façon de se déplacer en partageant et en cultivant la convivialité entre voisins.

C'est simple : inscrivez-vous sur www.rezopouce.fr ou mobicoop.fr pour devenir acteur d'une société plus durable, solidaire et responsable. Télécharger l'application gratuite sur google play.



Contacter le service régional des transports scolaires du Tarn & Garonne

Tél. 05 61 39 69 64

Site : www.laregion.fr

Mail : transportoccitanie.82@laregion.fr

Informations religieuses

Pour l'organisation des évènements religieux, contacter la paroisse de Saint-Nicolas de la Grave.

Accueil paroisse de St Nicolas de la Grave

4, avenue du plan d'eau 82210 ST Nicolas de la Grave

Tél. 05 63 32 24 60

Mail saintnicolas210@gmail.com

Toutes les infos du diocèse de Montauban : www.diocese-montauban.fr

Pour les funérailles, se rapprocher de la mairie qui vous dirigera vers la personne dédiée.

Vie pratique et commerces

Distributeur automatique d'alimentation



La maison Necty propose un concept de libre-service totalement connecté et parfaitement climatisé permettant de s'approvisionner 7j/7, 24h/24.

On y trouve, produits régionaux tels que magrets de canard, fruits, fromages, œufs, jus de pommes... des huîtres et des moules sont également proposées le week-end, la saison venue.



Sur la D12, route de Vacquiès en direction de Castelmayran



Le camion Pizza

Chaque jeudi, de 17h30 à 21h30, Le Piazza se positionne rue de l'horloge, face à l'ancienne poste.

Le Piazza propose un large panel de savoureuses pizzas.

Tél. 07 83 73 79 99



Lou Bragayrac



Tous les vendredis soir à 18h30, le bistro associatif du village propose de jolis moments de partage.

Café, diverses boissons mais aussi assiettes de charcuterie, salades, plats et desserts du jour....

Lou Bragayrac prend ses quartiers d'hiver dans la cuisine du foyer relookée par les bénévoles.



Réservation : 06 75 35 80 65 ou barloubragayrac@hotmail.com

Déchetteries & collecte des déchets

Services Terre des Confluences

3 sites sont à votre disposition :

Les déchetteries sont à la disposition des habitants de la communauté de communes « Terre des Confluences ». Il suffit juste de justifier d'un domicile sur le territoire.

Pensez à faire établir votre carte d'accès. Elle vous sera délivrée lors de votre 1^{ère} visite à la déchetterie sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance d'électricité, facture de téléphone...).

Sites	Heures d'ouverture	Tel.
Castelsarrasin Déchetterie de St Beart 298, chemin de Castelus	Du lundi au samedi De 9 h à 18 h	05 63 32 44 07
Moissac Déchetterie Saint Pierre Impasse des mirabelles ZI de St Pierre	Lundi de 14 h à 17 h Mardi au samedi : de 9 h à 17 h	06 63 05 02 61
Saint Nicolas de la Grave Déchetterie de la Biarne ZI de la Biarne	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30	06 42 76 28 67

Récupérateur de textiles « Le Relais » -

Le container est installé à l'intersection des routes de Castelferrus (D 26) et Angeville (D63).

Récupérateurs de verre du SIRTOMAD

Un premier récupérateur, équipé du système cliik, est positionné près du parking de l'aire de jeux. Le second est au rond-point des routes de Castelferrus et Angeville.

Nous vous remercions de ne pas laisser de déchets, sacs ou bouteilles aux abords des containers.

Collecte des déchets ménagers

Produits recyclables (papier, plastique) – sacs jaunes transparents,



La collecte des produits recyclables a lieu tous les mercredis matin très tôt.

Déposer les sacs jaunes le mardi soir sur le trottoir afin d'être sûr qu'ils soient bien ramassés le mercredi matin. Nous constatons que des sacs peuvent rester plusieurs jours sur le trottoir. Cela ne contribue pas à l'embellissement du village !

Les sacs jaunes sont fournis gratuitement par la mairie à raison de 2 rouleaux de sacs par an et par personne.

Ordures ménagères non recyclables –



Les containers sont fournis par Terres des Confluences et sont ramassés le vendredi matin très tôt.

Sortir les containers le jeudi soir.

Nous rappelons que les containers **n'ont pas vocation à rester sur la voie publique** ! Ils doivent être stockés à l'intérieur des propriétés.

Tournées municipales : Dates des ramassages des déchets verts

Le ramassage des déchets verts a lieu traditionnellement **un lundi**.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Lundi 15	Lundi 12	Lundi 11	Lundi 8	Lundi 6	Lundi 3
Lundi 29	Lundi 26	Lundi 25	Lundi 22	Mardi 21	Lundi 17
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Mardi 2		Lundi 2			
Lundi 15	Lundi 12	Lundi 16	Lundi 7	Mardi 12	Lundi 9
Lundi 29		Lundi 30	Lundi 28	Lundi 25	



Ces tournées sont destinées uniquement à l'élimination des déchets verts en **petites quantités** : **deux brouettes maximum en sacs non fermés, en caisses ou en cartons**

Les gros sacs style « big bag » ne sont pas autorisés

Le vrac n'est pas ramassé

Les grosses tailles peuvent être amenées gratuitement, par les particuliers à la déchetterie de Saint Nicolas de la Grave.

Location de grande benne à déchets verts

Pour les habitants du village qui ne disposent pas de moyens adaptés pour transporter de gros volumes, la mairie met une benne à leur disposition. Le coût de la location pour 24 heures s'élève à 20 € auquel s'ajoute le surcoût APAG* sur justificatif fourni à l'usager.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre du trésor public

*0.042€/kg

Nous rappelons qu'il est **interdit de jeter tout type de déchets (y compris verts) dans les fossés et talus**. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 € minimum.

Suite à une directive Européenne, il **est interdit de faire brûler des déchets**. Les contrevenants s'exposent à des sanctions (amende de 450 €).

Entreprises d'entretien de jardins qui se sont faites connaître auprès de la mairie :

Ahyann MAIRE 82210 Saint Nicolas de la Grave. Tél. 06 28 45 47 33
Idéal Jardin : morganmagnac@gmail.com – tél. 06 88 60 48 87

On adopte les bons réflexes !



Textiles :
bornes textiles

Objets en plastique :
déchèterie

Objets métalliques :
déchèterie

Sacs opaques/noirs:
poubelle d'ordures
ménagères

Déchets piquants:
déchèterie ou pharmacie
ménagères

Piles... :
déchèterie

Emballages :
poubelle jaune



Soyons tous les acteurs d'un environnement propre et pimpant pour le respect de la nature et de nos voisins. Participons tous à l'embellissement de notre village...

Une idée pour cacher le container si on ne peut pas le rentrer...

Les associations

Noms		Bureau - Contact	téléphone
Association Détente et Loisirs	Présidente Secrétaire	Maryse SOULIGNAC Simone CABANEL	06 83 20 13 29
ACCA Société de Chasse	Présidente Secrétaire Trésorier	Solange SPESSATO Christian COSTE Jean Luc DELRIEU	06 24 94 12 54
F.N.A.C.A Fédération des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie	Président Secrétaire Trésorier	Roger BOUCHERES Jean Cl. BAYROU Jean FLAUNIE	
Vivre à Saint-Aignan	Présidente Secrétaire Trésorière	Anna MACABIAU France DALPHRASE Colette BAZELY	06 31 33 24 06
Association des Festivités de Saint- Aignan	Présidente Secrétaire Trésorière	Carine BALARD Maryse SOULIGNAC Jocelyne BENVEGNU	06 07 91 95 44

Fêtes et manifestations planifiées en 2024

Vœux du Maire	Dimanche 14 Janvier 2024 à 11 h 30
Galette des rois et chorale	Dimanche 28 janvier 2024
Le char fleuri de St Aignan Carnaval de St-Nicolas de la Grave	week-end des 10 /11 février et 17/18 février 2024
« J'aime la nature propre » La chasse aux déchets avec la fédération départementale des chasseurs	17 mars 2024 de 13 h à 17 h
Fête votive	samedi 29 juin 2024
Vide grenier	Dimanche 25 août 2024
Journée du Patrimoine	Dernier week-end de septembre

Les moments de partage

Les vœux du maire



Comme à l'accoutumée, la traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu début janvier. Après le discours du maire, un buffet et un apéritif ont permis quelques échanges dans la bonne humeur.

Décoration de printemps

Après le succès des décos de Noël, l'association Vivre à Saint-Aignan a initié l'idée de fêter l'arrivée du printemps en décorant les rues du village.



Des ateliers tricot, couture, bricolage et peinture ont permis de réunir les talents et les bonnes volontés.



Pendant deux mois au rythme de deux fois par semaine, les bénévoles ont œuvré et partagé de jolis moments de travail et de gourmandise !



Chasse aux œufs

En avril, une chasse aux œufs organisée sur l'aire de jeux a permis de réunir les enfants du village. Le goûter proposé a été confectionné par les bénévoles des décorations de printemps permettant ainsi une belle rencontre intergénérationnelle entre les enfants, leurs parents, les généreuses « mamies tricoteuses » sans oublier les astucieux « papis » bricoleurs !!



Inauguration du bar associatif Lou Bragayrac

Attendu depuis longtemps, le bar Lou Bragayrac a pu ouvrir sous l'impulsion de l'AFSA (Association des Festivités de Saint-Aignan) et en particulier grâce à l'énergie de Jocelyne Benvegnù.



L'inauguration eut lieu en mai et depuis cette date, le bar a ouvert tous les vendredis soir permettant ainsi d'offrir au village un espace de convivialité et de partage.



Les bénévoles sont essentiels au bon fonctionnement et à la pérennité du bar ! L'équipe vous attend pour gonfler les rangs !

La fête du village



Tout a commencé avec la distribution des fleurs qui encore une fois cette année a montré la générosité des habitants du village et leur attachement à notre fête.

Les enfants ont retrouvé avec plaisir le traditionnel château gonflable, pendant que les grands découvraient la fontaine à punch !



La douceur de la météo a permis de dîner dehors et de poursuivre la soirée dansante sur la pelouse du jardin de la mairie.



Battage à l'ancienne



Pour sa première année d'activité, L'AFSA a marqué les esprits en proposant en juillet, une belle fête autour du battage à l'ancienne. Un marché d'artisans créateurs nous a fait découvrir des talents. Une exposition de vieux véhicules et d'objets anciens et insolites a satisfait les curieux. Un grand dîner champêtre a réuni près de 200 personnes puis des chants occitans traditionnels ont résonné dans la douceur d'une belle nuit d'été.



Concert de guitare

Le récital de guitare de Christobal PEREZ est désormais un rendez-vous traditionnel du mois d'Août. Cette année le concert a réuni les aficionados dans notre jolie petite église.



Vide grenier

Cette année, le vide grenier a abandonné la rue des Arcades pour les frondaisons de notre espace ludique et sportif. Un lieu rafraîchissant et champêtre qui a ravi le plus grand nombre.



Odyssée musicale

Vivre à Saint-Aignan nous a proposé en septembre, une époustouflante odyssée musicale pour nous faire découvrir ou redécouvrir près de 500 ans d'histoire de notre petite église au travers d'anecdotes et de grands morceaux de musique allant des chants grégoriens au sublime Alléluia de Léonard Cohen en passant par Bach, Mozart, Verdi ou Debussy. Un beau moment de musique et d'humanité !



Le concert s'est terminé par le partage d'un verre de l'amitié sous le porche de l'église.



La Voisinade



Début Octobre, l'AFSA a initié une « voisinade » pour permettre aux habitants du village de se retrouver autour d'une grande tablée. Chaque convive avait confectionné un plat à partager à la manière d'une auberge espagnole. Une première édition qui devrait être suivie de beaucoup d'autres !



Halloween



Comme chaque année, les enfants, déguisés ont parcouru le village en quête de bonbons.

Les parents ont joué le jeu en décorant leurs maisons.

Les ateliers de Noël



Cette année encore, sous l'impulsion de l'association Vivre à Saint-Aignan, des petites mains se sont activées pour confectionner les décos de Noël. Travail du bois et peinture sont au programme. Et toujours le plaisir de se retrouver ! Des rennes, des traîneaux, des sapins multicolores sont sortis de l'imagination et de la créativité de notre joyeuse équipe.



Devoir de mémoire

Deux dates reviennent chaque année pour se souvenir et honorer ceux qui se sont battus pour la liberté et l'honneur. Plus que jamais, en ces temps troublés, il est de notre devoir de se rappeler que la paix est fragile.

8 Mai

Rappelons aux nouvelles générations que le 8 mai marque la fin de la seconde guerre mondiale (1939 - 1945). Pendant cinq ans nos grands-parents et parents pour certains ont combattu la barbarie et l'intolérance pour faire triompher des valeurs de liberté, de démocratie et d'humanité.



Des hommes et des femmes, souvent jeunes, ont œuvré dans l'ombre pour que la lumière brille à nouveau sur notre pays.



Sachons entretenir cette petite flamme pour éviter que l'obscurantisme ne revienne quelle que soit sa forme.

11 Novembre

« Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls ».

Extrait du message de Sébastien LECORNU, ministre des armées et Patricia MIRALLES, secrétaire d'état chargée des anciens combattants.



L'avenir, c'est notre jeunesse et cette année, c'est une petite fille, Julie, et un petit garçon, Lorik, deux enfants du village, qui ont accompagné le maire pour déposer la gerbe au monument aux morts. Ce temps de mémoire fut ainsi un émouvant moment de transmission.

La cérémonie fut suivie du traditionnel verre de l'amitié.



Les grands projets

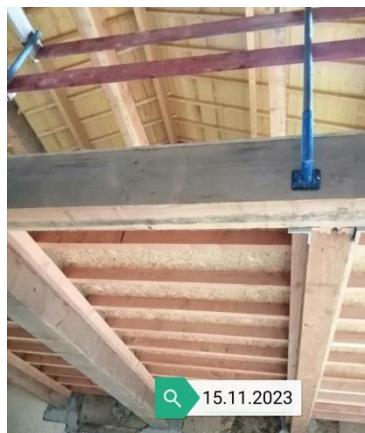
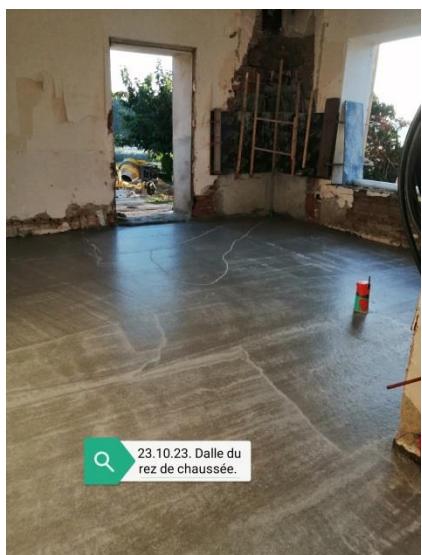
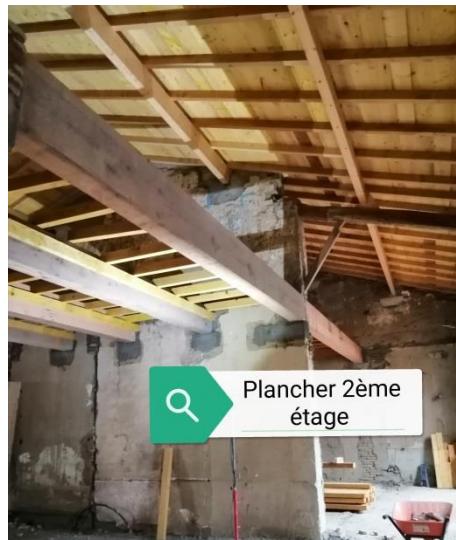
La résidence des Arcades



Le grand chantier de cette mandature a commencé en juin 2023 avec un gros travail de désamiantage. Le bâtiment a été mis hors d'eau avant les vacances d'été avec la réfection complète du toit.



Après la coupure des vacances d'été, le chantier a repris et chaque semaine, les réunions de chantier montrent les avancées.



Le gros œuvre devrait être terminé pour la fin de l'année.

Le stade et l'espace ludique

Le stade est terminé. La pelouse est épaisse et accueillante. Elle offre un magnifique tapis pour petits et grands joueurs ! Dans l'aire de jeu, La balançoire des petits va être remplacée et une deuxième balançoire hamac devrait enrichir les propositions de jeux.



Le message des associations

Relais Petite Enfance

Communauté de Communes Terres des Confluences



La salle d'accueil du Relais de St Aignan accueille les enfants et leur assistante maternelle tous les lundis et vendredis dans une ambiance conviviale et à l'écoute de chacun. Ce lieu de socialisation permet aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de rencontrer d'autres adultes et enfants dans un environnement différent.

L'année 2023 fut une année riche pour le Relais Petite Enfance intercommunal.



Les assistantes maternelles du territoire ont bénéficié d'une série d'ateliers de communication bienveillante (programme Faber/Mazlish) dans lequel elles ont pu pratiquer et s'approprier des techniques de communication plus orientées vers la bienveillance et le respect mutuel.

Elles ont pu participer à des formations telles que sauveteur secouriste du travail. La gestion des émotions ou encore la communication par des gestes auprès des jeunes enfants.



La fête du relais, au mois de mai, a accueilli les enfants autour de différents ateliers :

- Atelier ZNOEZELLEN (détente, repos et bien-être),
- Atelier circomotricité (sur le thème du cirque),
- La musique avec Stéphane MELLETION
- Les jeux partagés avec les adultes, avec la ludothèque Tour de jeu.

Les projets pour 2024 :

- Poursuite des ateliers à ambiance Montessori
- Nouveaux ateliers avec l'association Com'1 sign (communication gestuelle avec les bébés)
- Eveil musical avec Stéphane MELLETION
- Des sorties à la ferme
- La fête du Relais au mois de Mai

Contact : Céline FRON – éducatrice de jeunes enfants

Tél. 06 42 76 83 20

Mail : relais.pe@terresdesconfluences.fr

Association des Festivités de Saint-Aignan (AFSA)



L'association a connu une première année intense, riche d'évènements traditionnels comme la fête votive et le vide-grenier mais aussi de manifestations nouvelles et innovantes telles que le battage à l'ancienne en juillet et la voisinade en octobre sans oublier la création du bar associatif Lou Bragayrac.

Nous avons été heureux de préparer et d'animer tous ces moments de partage comme nous sommes toujours aussi enthousiastes d'être présents chaque vendredi soir à notre bistro qui a pris ses quartiers d'hiver vendredi 20 octobre.



L'année 2024 commencera par un éblouissant char fleuri pour représenter notre village à l'occasion du carnaval de Saint-Nicolas de la Grave. Le thème sera les jeux olympiques avec le tir à l'arc.

Tous nos projets ont besoin de la créativité, du talent et de l'énergie de chacun d'entre nous, Venez nous rejoindre ! Nous vous souhaitons une belle année 2024 !

Le bureau
Carine, Jocelyne et Maryse

Vivre à Saint-Aignan



Sur la lancée des décos de fin d'année, l'association « Vivre à Saint-Aignan » a impulsé « La Fête du Printemps ». Que de talents cachés ! Les tricoteuses, couturières, sans oublier les peintres et menuisiers ont œuvré sans relâche... Deux mois après, les arbres, les rues, les places ont été revêtus de mille couleurs. Merci à nos amies artistes peintres pour les kakémonos à la gloire du printemps. Ces kakémonos sont aujourd'hui un décor extérieur pour le bar associatif.

Fidèle à la tradition, l'association a fêté le Patrimoine avec une « Odyssée musicale » interprétée par la Compagnie Arts et Passions. La mise en scène, les voix, les lumières furent un enchantement.

Déjà la fin de l'année 2023...les mêmes se sont réunis pour vous faire rêver avec leurs nouvelles réalisations.

Vivre à Saint-Aignan vous souhaite le meilleur pour 2024.



Acca de Saint-Aignan

La chasse pour le chien et les copains !

Notre petite société se porte bien. Début de saison difficile et cela pour la 3 ème année consécutive, à cause de la chaleur, la canicule dure de plus en plus longtemps ! De ce fait nous n'avons organisé que 2 battues dans les maïs et prélevé un seul sanglier.

Prochaines battues aux chevreuils : le 17 décembre 2023 à 8h au bois et le 28 janvier 2024 sur le domaine et ses alentours. Nous effectuons toujours 4 lâchés (50 faisans et 50 perdreaux)

A ce jour ce qui nous contrarie et qui m'agace, ce sont ces actes de braconnage la nuit, des actes non autorisés, qui salissent l'image de la chasse et des bons chasseurs. Ces gens qui tirent sur du gibier sans se soucier des risques pour les habitants ! Aidez-nous à faire en sorte que cela s'arrête. Si vous entendez des tirs la nuit, je vous demande de prévenir immédiatement la gendarmerie, vous pouvez aussi me contacter au 06 24 94 12 54. Il faut que ces actes cessent !

Il faut savoir que du 1er juin à fin août, nous pratiquons (comme dans beaucoup de communes aux alentours) des tirs d'été sur chevreuils, renards et sangliers.

Les heures sont habituellement tôt, le matin – du levé du jour 6h/6h30 et au plus tard 22h/22h30.

Rappel, quand vous voyez des panneaux : CHASSE EN COURS **S.V.P. Ralentissez** pour protéger nos chiens. Merci



Prenez soin de vous. Les cassayres* vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2024

Bien à vous en saint Hubert

La présidente et les chasseurs

*les chasseurs en Occitan

Sport & bien-être

Depuis deux ans, l'UFOLEP propose des cours de gym à Saint-Aignan à raison de deux fois par semaine. Notre professeur, Sandrine Verdier, apporte sa bonne humeur et tout son savoir-faire pour faire découvrir les bienfaits de la méthode Pilates basée sur la respiration pour un renforcement des muscles profonds. Les postures de gainage deviennent familières, les muscles aiment les étirements, les esprits apprécient ces moments précieux, source de bien-être.

La saison 2022/2023 s'est terminée par une marche autour du lac du Prieur, puis la joyeuse troupe s'est retrouvée pour partager un pique-nique style « auberge espagnole ».



Les cours ont repris le vendredi 8 septembre.

Horaires des cours :

Mardi et vendredi de 10h30 à 11h30.

Renseignements :

Sandrine VERDIER 06 31 37 91 62

ou ledeficastel.sportsante@gmail.com



Détente et loisirs



Depuis plusieurs années, notre club « Détente et loisirs » permet de réunir, chaque jeudi après-midi, les amateurs de belote et de scrabble.

Nous nous retrouvons toujours avec délice à la salle des associations pour partager jeux et douceurs gourmandes. Notre porte est grande ouverte pour accueillir avec plaisir de nouveaux adhérents, n'hésitez pas à nous rendre visite le jeudi après-midi entre 14 h et 17h.



Le club détente et loisirs vous adresse ses meilleurs vœux de santé et bonheur partagé !

Association de jumelage

Angeville . Castelmayran . Caumont . Saint-Aignan .
Saint-Nicolas de la Grave avec Rheinmünster.



En mai a eu lieu un voyage en Allemagne durant lequel les bases d'une collaboration redynamisées ont été jetées.



Le 20 novembre 2023 a eu lieu l'assemblée générale de l'association avec l'élection du nouveau bureau. Ont été élus :

Président	M. Philippe FOURNIE – Maire de Saint-Aignan
Vice-Présidents	Mme Monique DELZERS – Maire de Caumont
	M. Bernard BOUCHE – Maire de St Nicolas de la Grave
	M. Thierry JAMAIN – Maire de Castelmayran
	M. Jean Luc CRUBILE – Maire d'Angeville
Trésorier	M. André GUINVARCH
Secrétaire	Mme Christiane SALOBERT
Secrétaire adjoint	M. Hugues DURAND

F.N.A.C.A – Fédération des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie. Section de Saint-Nicolas de la Grave

Le mot du Président, Monsieur Roger BOUCHERES.



Nous n'avons plus le temps de laisser du temps au temps. Nos ainés de 14-18 avec lesquels nous avons milité dès 1958, ainsi que les anciens combattants de 39-45, se sont posé les mêmes questions que nous nous posons aujourd'hui : qu'adviendra-t-il de la mémoire de nos disparus après notre mort ?

A noter, un chiffre officiel et intéressant : 1 267 337 appelés ont effectué leurs obligations militaires en A.F.N, au 31 août 2023, il n'en reste plus que 422 696.

Néanmoins, l'effectif de la FNACA départementale s'élève à 2 175 adhérents y compris 443 épouses de nos camarades décédés. Quant à notre section de Saint Nicolas de la Grave, groupant l'ancien canton, elle compte toujours ses 73 adhérents avec l'aimable participation de 18 veuves.

Le 18 mars 2023, notre association commémorait le 61^{ème} anniversaire du cessez le feu en Algérie avec un dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Caumont et recueillement sur la tombe de Monsieur Louis FIGINI suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts d'Angeville et recueillement sur la tombe de Monsieur Moïse LAVERGNE.

Nous avons eu une excellente réception de la part de la municipalité d'Angeville avec un repas à la salle des fêtes en présence de deux adjoints au maire.

Le 22 novembre se déroula l'assemblée générale de notre section dans la salle du conseil municipal de Saint-Nicolas de la Grave, aimablement prêtée par Monsieur le maire venu nous saluer.

La réunion, présidée par Monsieur FOURNIE, maire de Saint-Aignan, débuta par une minute de silence à la mémoire de nos trois camarades décédés en cours d'année.

Le président fit ensuite le rapport moral puis vint le compte rendu financier par le trésorier qui témoigne d'une tenue saine et rigoureuse. Vint ensuite l'élection du bureau qui fut reconduit à l'unanimité.

Suivant l'ordre chronologique établi, la prochaine commémoration du 19 mars 1962 aura lieu à Saint-Aignan le 19 mars 2024. Après un recueillement à Caumont et Angeville suivis d'une messe à 11 heures et dépôt de gerbe au square du 19 mars 1962 ainsi qu'au monument aux morts du village.

Nous remercions Monsieur le maire de Saint-Aignan pour sa présence à notre assemblée et son implication dans notre prochaine manifestation.

Le Carnet – Etat civil 2023

A nos disparus



Madame Marie BOURLON	le 7 février 2023
Monsieur Pierre FAGES	le 31 mars 2023
Monsieur jérôme MARY	le 17 avril 2023
Monsieur Hervé THIOLET	le 29 Août 2023
Monsieur Roger ESCORIHUELA	le 6 novembre 2023
Monsieur Colbert DUPUIS	le 5 décembre 2023
Monsieur Silvio ZULIAN	le 15 décembre 2023

La nuit n'est jamais complète.
Il y a toujours....
Au bout du chagrin,
une fenêtre ouverte,
une fenêtre éclairée.
Il y a toujours un rêve qui veille, Paul Eluard

Nos pensées vont vers eux, leurs familles et tous leurs proches.

Bienvenue à nos bambins



**Prendre un enfant par la main
pour l'emmener vers demain
pour lui donner la confiance en son pas
...**

Yves Dutueil

Alienor VERGES

chez Camille BRARD et Jean Christophe VERGES
le 12 mars 2023

Ivan OLAYA RELANO

chez Gema RELANO LAGUNA et Juan Diego
OLAYA GARRIDO le 18 mars 2023

Nous souhaitons le meilleur à ces bébés, entourés d'amour et de bienveillance.

Ils se sont dit « oui » à la mairie de Saint-Aignan



Samuel BEX et Camille BOUTER
le 24 juin 2023

L'aventure commence à l'aurore
À l'aurore de chaque matin
...
Et l'aurore nous guide en chemin
L'aventure c'est le trésor
Que l'on découvre à chaque matin
Jacques Brel

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

BUDGET 2023 : LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses prévues	
Charges à caractère général	
Eau, Electricité, Combustibles, Carburants, Fournitures de petit équipement, de voirie et administratives, Entretien des bâtiments, des terrains et du matériel, Assurances, Fêtes et cérémonies, Frais postaux et de téléphonie, remboursement de frais, Impôts et taxes	159 376,18
Charges de personnel	
Charges sociales, Rémunération du personnel titulaire et non titulaire, Cotisations diverses	134 100,00
Autres charges de gestion courante	
Indemnités aux élus, Formation, Service Incendie, Subventions aux associations, Contributions à divers organismes	49 500,00
Charges financières	
Intérêts des emprunts	3 700,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	
Dotations aux amortissements	2 029,00
Virement à la section d'investissement	
Virement à la section d'investissement	45 000,00
Total des dépenses de Fonctionnement	393 705,18

Recettes prévues	
Produits des services du domaine et ventes diverses	
Droit de place, Concessions cimetière, Remboursement de frais	1 050,00
Impôts et taxes	
Impôts, attributions de compensation, fonds de péréquation des ressources intercommunales	26 242,29
Fiscalité locale	
Impôts directs locaux	115 252,00
Dotations et participations	
Dotation globale de fonctionnement, de solidarité rurale, aux élus locaux, de compensation de l'Etat, Subventions et participations	103 830,66
Autres produits de gestion courante	
Revenus des immeubles, Produits de gestion courante	7 000,00
Reprises sur provisions	
Reprises sur provisions - Produits de fonctionnement courant	293,00
Résultat reporté positif	140 037,23
Total des recettes de Fonctionnement	393 705,18

BUDGET 2023 : LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses prévues	
Dotations, fonds divers et réserves	
Taxe d'aménagement	1 600,00
Subventions d'équipement versées	
Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé	12 000,00
Immobilisations Corporelles	
Bâtiments publics, Matériel et outillage de voirie et autres réseaux	26 859,56
Immobilisations Corporelles par Opérations	
- Pôle Sportif et Ludique : Réhabilitation du stade	90 000,00
- Eclairage public : changement des luminaires en leds	34 000,00
- Travaux au local du Relais Petite Enfance Intercommunal	10 000,00
- Réhabilitation de l'ancienne mairie en logements locatifs	686 200,00
Reste à réaliser de l'année 2022 :	
- Restauration de tableaux à l'Eglise : 8 856,00 €	208 856,00
- Réhabilitation ancienne mairie en logements : 200 000,00 €	
Dépenses Financières	
Remboursements des emprunts et dépôts et cautionnements	13 300,00
Opérations patrimoniales	
	2 880,00
Total des dépenses d'Investissement	1 085 695,56

Recettes prévues	
Subventions d'Investissement	
Subventions d'Investissement, Dotation d'équipement des territoires ruraux et Dotation de soutien à l'investissement local	342 860,46
Restes à réaliser de l'année 2022	144 989,00
Emprunts et dettes assimilées	
Emprunts, dépôts et cautionnements reçus	410 000,00
Dotations, Fonds divers et Réserves	
F.C.T.V.A, Taxe d'aménagement, dépôts et cautionnements	17 283,16
Recette d'ordre	
Recette reçue de la section de Fonctionnement et opérations d'ordre	47 880,00
Amortissements	
Amortissements des immobilisations	2 029,00
Résultat reporté positif	
	120 653,94
Total des recettes d'Investissement	1 085 695,56



Mairie, centre administratif Agence postale communale

**13, route de la Palissade
82100 Saint-Aignan
Tél. 05 63 95 42 12**

Mail : mairie.saintaignan82@orange.fr

Site : www.saintaignan-occitanie.fr

Le site du village est régulièrement mis à jour. Les pavés « actualité » relaient l'information donnée par les administrations ou les associations. L'agenda indique les évènements à venir et rappelle les dates de ramassage des déchets verts.



Heures d'ouverture de la mairie

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 17 h 30
Mardi	9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 18 h 00
Mercredi	9 h 00 à 12 h 00	
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00	
Vendredi	9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 18 h 00

Agence postale communale – Tél. 05 63 39 88 79

Jeudi	Ouverture l'après-midi de	13h30 à 16h30
Levée du courrier à la boîte aux lettres : du lundi au samedi à 9 h.		

Les employés municipaux

Secrétariat	Services techniques
Nathalie BOSC	Jérôme DUFFAU Guillaume LE DOUSSAL

Les élus

Maire	Philippe FOURNIE – 06 81 30 54 66
Adjoint	Roseline FOUCHE - Christian DUSSEAU - Jean-Louis SPESSATO
Conseillers	Valérie BELLOC - Corine CUCCAROLO - Maryse SOULIGNAC - Axel GROMER - Fatah SALMI

